

MAIRIE DE HAMBYE
1 place Elisabeth Beck
50 450 HAMBYE

CANTINE SCOLAIRE
2023/2024

Tel: 02 33 90 44 09

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons, ci-après, quelques points de règlement que nous vous demandons de bien vouloir observer pour permettre un bon fonctionnement de la cantine.

1. PRIX DU REPAS

A compter du 1^{er} septembre 2022, le prix du repas est fixé à :

- 3,50€ pour les enfants
- 6,30€ pour les adultes

2. PAIEMENTS

Les règlements sont à effectuer mensuellement dès réception du titre de recette transmis par la Trésorerie de Coutances.

3. REPAS PRIS OCCASIONNELLEMENT

Dans ce cas, il vous est demandé de prévenir **Madame Brigitte LEBEHOT, 24 heures à l'avance. Il ne faut pas utiliser l'ENT.** Trois solutions vous sont proposées :

- soit verbalement directement à Brigitte,
- soit en téléphonant au **02.33.90.05.87.** (répondeur),
- soit en l'inscrivant sur la feuille à l'entrée de la cantine.

4. ABSENCES

- **a / absences programmées** : il vous est demandé de prévenir 48 h à l'avance.
- **b/ absences pour maladie** : il vous est demandé de prévenir le matin avant 9 h au 02.33.90.05.87. (répondeur) Ne pas utiliser l'ENT.

En cas de non respect de ces consignes, le repas sera facturé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien cordialement,

Le Maire,
Michel VOISIN